

Paris,
le mercredi 30 janvier 2019

Émetteur : David Blanchard, Consultant/formateur - Institut 4.10 - Email :
dblanchard@institutquatredix.fr, Eléonora Russo, Chef de projet formation - Ucanss - Email :
formation@ucanss.fr

Objet : Offre RH - Module de formation à destination des professionnels de la fonction Ressources Humaines intitulé « RH, participez activement aux projets porteurs de changement »

Madame, Monsieur le Directeur,

Madame, Monsieur le Médecin conseil régional,

Madame, Monsieur le Responsable des Ressources Humaines,

L'Ucanss, en partenariat avec l'Institut 4.10, poursuit le déploiement du module de formation interbranche « RH, participez activement aux projets porteurs de changement ».

Rénové en 2018, ce module répond aux attentes et besoins des professionnels de la fonction RH dans un contexte de changement fort (mutualisation, intégration des personnels issus de la Sécurité Sociale des Travailleurs Indépendants, réorganisation, ...).

L'enjeu pour la fonction RH consiste à renforcer sa posture de conseil, tout en adoptant les méthodes et outils nécessaires pour être un acteur à part entière des projets de changement menés au sein de l'organisme.

1 - OBJECTIFS DE FORMATION

Le contenu du module de formation « RH, participez activement aux projets porteurs de changement » a été revu et centré sur les thématiques suivantes :

- la notion de changement et le positionnement des RH face aux projets de changement,
- le diagnostic du changement : analyser le projet de changement et ses impacts,
- les comportements humains face aux changements : les étapes du changement et l'impact sur les collaborateurs, les résistances aux changements,

- le pilotage et l'accompagnement du changement : la gouvernance et les outils,
- évaluer, communiquer et inscrire le projet de changement dans la continuité.

L'ambition est de permettre aux professionnels de la fonction RH d'être en mesure, au sein de leur organisme :

- de concourir à la gestion des grands projets de transformation en utilisant l'ensemble des leviers d'analyse et d'action - études d'impacts, communication, formation, mobilisation, ...
- d'être appui et conseil auprès de la Direction, des managers et des salariés, en adoptant une posture proactive et un discours adapté,
- d'établir le diagnostic RH du changement en adaptant l'organisation aux besoins d'évolution de l'organisme (transformations métiers et/ou techniques, réorganisations des services, intégration nouvelle méthodes de travail, ...),
- d'associer les partenaires d'un projet de changement (encadrement, partenaires sociaux, médecine du travail, ...) et d'identifier les compétences clés et facteurs de succès pour gérer le changement.

2 - PUBLIC CONCERNE ET PRE REQUIS

Ce module de formation est à destination des responsables RH des organismes de l'Institution ayant vocation à intervenir dans des projets de changement : Responsable de la fonction RH, Chargé de Développement RH.

3 - DURÉE ET PRINCIPES PÉDAGOGIQUES

Le module de formation se déroule désormais sur 2,5 jours consécutifs en présentiel.

Il s'appuie sur une variété de méthodes pédagogiques : apports théoriques, débats/questions, retours d'expériences, témoignages, exercices pratiques et/ou d'application, quiz, vidéos, mises en situation.

4 - COÛT DE LA FORMATION

Le coût pédagogique est fixé à :

- en inter : 569 € par stagiaire
- en intra : 3 913 € par groupe

Ce coût ne comprend pas l'ensemble des frais relatifs au déplacement, à l'hébergement et à la restauration des stagiaires.

2019 : Modalités de prise en charge

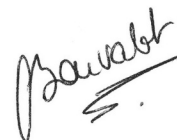
Afin de vous assurer que cette formation bénéficie d'une prise en charge, nous vous invitons à consulter la note relative aux priorités de financement 2019 et ses annexes (listes des formations prises en charge : PLAN et ALTERNANCE) en cliquant [ICI](#)

5 - MODALITÉS D'INSCRIPTION

Vos demandes d'inscription sont à réaliser directement via le site de l'Institut 4.10, en passant commande [ICI](#)

Pour toute information complémentaire, je vous invite à contacter les pilotes de ce dispositif dont vous trouvez les coordonnées en première page.

Convaincue de l'intérêt que vous porterez à ce dispositif, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin conseil régional, Madame, Monsieur le Responsable des Ressources Humaines, l'expression de ma considération distinguée.



Carole Bonvalot

Directrice du Développement et de
l'Accompagnement des Ressources Humaines